

**Fiche d'Identification de projet relatif au Lot 1
Le Plan d'Investissement du FBBC**

*Etude de Préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
Appel d'Offre: GP600656*



I. Introduction de la Fiche d'Identification Projet

Objectif de la Fiche d'Identification Projet

- Dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, cette Fiche d'Identification Projet (FIP) se présente comme le document que tout Porteur de Projet (PP) - désireux de demander un financement auprès du Fonds Bleu - se doit de remplir.

- Le Consortium EY évaluera la maturité de chaque projet par le biais de l'examen de la présente fiche (c.-à-d. la FIP). Ainsi, l'exhaustivité et la clarté de la Fiche d'Identification Projet sont essentielles à la bonne analyse du Consortium EY.
- Cette FIP vise à collecter les principales informations relatives au projet qui permettront au Consortium EY de structurer et de promouvoir un pipeline de projets qui sous-tendra le futur Fonds Bleu.

II. Informations Générales

Identification du projet (1/2)

Identification du projet

<p>Nom du projet</p>	<p>Nom du projet: Projet d'Appui aux Acteurs du Secteurs Privés pour la Formulation des Projets et l'Accès aux Fonds Bleu</p> <p>Portée géographique du projet: <input checked="" type="checkbox"/> National <input type="checkbox"/> Multi pays</p> <p>Dans le cas d'un projet multi-pays, indiquer le nom des pays participant au projet:</p>
<p>Typologie de projet</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Compensation carbone</p>
<p>Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (1/2)</p>	<p>Parmi les 24 programmes de l'économie bleue, sélectionnés par les Ministres de l'environnement de la CCBC dans quel programme s'inscrit votre projet?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23.

Les sessions de formation seront basées sur le rôle des fonds bleu, la participation des acteurs du secteur privé dans les activités du fonds bleu et comment bénéficier de fonds bleu pour les acteurs du secteur privé.

3) Accompagner les acteurs privés identifiés dans la formulation des projets bancables

- **Ateliers de planification : 8 AU 20 février 2021**
- **Formulation des projets 2 AU 30 Mars 2021**
- **Production des rapports d'activités : 5 AU 17 Avril 2021**

Après la formation/sensibilisation, les acteurs du secteur privé seront accompagnés par ADPAC/ONGD dans la formulation de projets bancables à soumettre au Fonds bleu pour un appui financier. Le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD recrutera des consultants pour la réalisation et la formulation des différents projets des acteurs du secteur privé en RDC. Ces consultants seront pris en charge par le budget de ce projet au près de l'ADPAC/ONGD. Au total 50 projet seront formulés pour l'ensemble des acteurs du secteur privé. La formulation de ces projets se réalisera par une approche participative autour de responsable de secteur privé, de représentants de la population locale, de représentants des autorités politico administrative, notamment ceux ayant en charge l'environnement et l'agriculture dans chaque province, ainsi que des autorités coutumières.

A la fin de chaque activité, un rapport d'activité sera produit pour être transmis au Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD.

A la fin du projet, le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD produira et diffusera un rapport narratif et financier sur le projet.

4) Accompagner les acteurs privés bénéficiaires des fonds bleu dans la mise en œuvre de leurs projets respectifs

Mai 2021 à décembre 2021, Février 2022 à Décembre 2022

Une fois des projets financés par les fonds bleu, le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD accompagnera les bénéficiaires de ces fonds dans la réalisation de leurs activités sur le terrain. A cet effet, le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD recrutera des consultants spécialisés selon les secteurs pour accompagner les projets des acteurs privés dans la réalisation de leurs activités. Chaque consultant affecté au projet produira un rapport d'activité pour le secrétariat général d'adpac/ongd.

5) Produire et diffuser les rapports d'activités (Janvier 2023 à Avril 2023

A la fin de ce projet, le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD produira un rapport général sur les activités réalisées et sur la gestion des ressources financières mises à sa disposition par les Fonds bleu. Ce rapport devra avant tout être soumis à l'appréciation de toutes les parties prenantes pour appréciation et adoption. Cela se fera lors d'un atelier à organisé par ADPAC/ONGD pour donner de la voie aux différentes parties prenantes pour s'exprimer sur ce rapport en tenant compte des objectifs, des résultats et des activités réalisées sur le terrain.

II. Informations Générales

Identification du porteur de projet

Porteur de projet	
Nom et nature du porteur de projet (Entité Juridique)	<p>1. Entité(s) légale(s) portant le projet?...Action de Développement, Promotion et Assistance Communautaire « ADPAC/ONGD ».....</p> <p>2. Dans l'hypothèse d'un projet multi-pays, quels sont les entités légales impliquées?.....</p> <p>Quelle (e) est (sont) la nature du (des) porteur(s) de projet?</p> <p><input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input checked="" type="checkbox"/> ONG</p>
Point de contact du projet	<p>Nom (Mr/Ms) : NDEMBO Prénom : Paul Responsabilité : Secrétaire Général</p> <p>E-mail : adpacong01@gmail.com, jpmungwela@yahoo.fr, Mobile : +243 810079719, +243 81350 5911</p>
Partenaire 1 du projet (si applicable)	<p>Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :</p> <p>Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :</p>
Partenaire 2 du projet (si applicable)	<p>Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :</p> <p>Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :</p>

Partenaire 3 du projet (si applicable)

Nom du partenaire :
Adresse du partenaire :
Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :

Position du point de contact :
E-mail du point de contact :
Mobile du point de contact :

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

A) Description du projet ?

En quoi consiste le projet proposé ? Le Porteur de Projet doit fournir une description claire et précise du projet (900 caractères – avec espace – maximum).

Les Acteurs du secteur privé sont des acteurs majeurs dans le secteur de l'environnement par leurs activités sur l'exploitation forestière, par leurs activités agricoles et contribuent efficacement à la dégradation et à la déforestation avec toutes les conséquences qui en découlent sur la vie des populations locales. Par conséquent, ces derniers ont l'obligation de contribuer à la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière mais la plupart d'entre eux ne sont pas capables de formuler des projets bancables pour accéder aux différents fonds et réaliser leurs plans d'aménagement sur les concessions exploitées.

Le présent projet consiste à accompagner les acteurs du secteur privé dans la formulation des projets bancables pour accéder aux Fonds Bleu à soumettre aux partenaires d'appui financier. Cet accompagnement consistera à l'identification des acteurs privés des secteurs concernés, leur sensibilisation sur leurs obligations dans la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière, leur accompagnement dans la formulation des projets bancables et dans la mise en œuvre de leurs projets une fois ceux-ci seront financés par les Fonds Bleu. La durée de ce projet est de 3 ans dès l'obtention des fonds.

L'atteinte des résultats de ce projet passera par l'organisation des activités ci-après :

1) **Organiser un atelier préparatoire sur le projet** (25 Mai au 27 mai 2020)

Un atelier préparatoire de 3 jours sera organisé par le Secrétariat Général de l'ADPAC/ONGD pour définir les critères de sélection des bénéficiaires, définir les sites des activités du projet, lancer un appel d'offre pour le recrutement des consultants formateurs qui animeront les sessions de formation, et prendre les dispositions pour la préparation logistique de chaque session de formation. Prendront part à cet

atelier, les représentants des services environnementaux de chaque province concernée, les représentants des acteurs privés dans les provinces, les représentants de la population locale de chaque province.

A la fin de l'activité, un rapport d'activité sera produit à transmettre au Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD.

2) Organiser trois sessions de formations/sensibilisation des acteurs privés sur les Fonds bleu

Première session de formation/sensibilisation : (20 juillet au 22 juillet 2020)

Deuxième session de formation/sensibilisation : (21 AU 23 Septembre 2020)

Troisième session de formation/sensibilisation : (16 AU 18 Novembre 2020)

Des sessions de formation et de sensibilisation sur les fonds bleu seront organisées en faveur des acteurs privés pour bénéficier des fonds bleu. Chaque session de formation prendra trois jours et réunira 50 participants par province.

Les sessions de formation seront basées sur le rôle des fonds bleu, la participation des acteurs du secteur privé dans les activités du fonds bleu et comment bénéficier de fonds bleu pour les acteurs du secteur privé.

3) Accompagner les acteurs privés identifiés dans la formulation des projets bancables

- Ateliers de planification : 8 AU 20 février 2021

- Formulation des projets 2 AU 30 Mars 2021

- Production des rapports d'activités : 5 AU 17 Avril 2021

Après la formation/sensibilisation, les acteurs du secteur privé seront accompagnés par ADPAC/ONGD dans la formulation de projets bancables à soumettre au Fonds bleu pour un appui financier. Le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD recrutera des consultants pour la réalisation et la formulation des différents projets des acteurs du secteur privé en RDC. Ces consultants seront pris en charge par le budget de ce projet au près de l'ADPAC/ONGD. Au total 50 projet seront formulés pour l'ensemble des acteurs du secteur privé. La formulation de ces projets se réalisera par une approche participative autour de responsable de secteur privé, de représentants de la population locale, de représentants des autorités politico administrative, notamment ceux ayant en charge l'environnement et l'agriculture dans chaque province, ainsi que des autorités coutumières.

A la fin de chaque activité, un rapport d'activité sera produit pour être transmis au Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD.

A la fin du projet, le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD produira et diffusera un rapport narratif et financier sur le projet.

4) Accompagner les acteurs privés bénéficiaires des fonds bleu dans la mise en œuvre de leurs projets respectifs

Mai 2021 à décembre 2021, Février 2022 à Décembre 2022

Une fois des projets financés par les fonds bleu, le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD accompagnera les bénéficiaires de ces fonds dans la réalisation de leurs activités sur le terrain. A cet effet, le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD recrutera des consultants spécialisés

selon les secteurs pour accompagner les projets des acteurs privés dans la réalisation de leurs activités. Chaque consultant affecté au projet produira un rapport d'activité pour le secrétariat général d'adpac/ongd.

5) **Produire et diffuser les rapports d'activités (Janvier 2023 à Avril 2023**

A la fin de ce projet, le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD produira un rapport général sur les activités réalisées et sur la gestion des ressources financières mises à sa disposition par les Fonds bleu. Ce rapport devra avant tout être soumis à l'appréciation de toutes les parties prenantes pour appréciation et adoption. Cela se fera lors d'un atelier à organisé par ADPAC/ONGD pour donner de la voie aux différentes parties prenantes pour s'exprimer sur ce rapport en tenant compte des objectifs, des résultats et des activités réalisées sur le terrain.

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères – avec espace – maximum).:

-Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo

Les acteurs du secteur privé vont renforcer l'approche d'une gestion intégrée du massif forestier et des cours d'eau dans la province

-Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)

Ce projet répond aux engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris par leur contribution de reboiser les forêts dégradés par la coupe de bois ou par les activités agricoles

-Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels

- Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

II. Informations Générales

Contenu du projet (2/3)

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

**Renforcer la participation des acteurs du secteur privé dans la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière et à la lutte contre le changement climatique en RDC,
Permettre aux acteurs du secteur de s'acquitter de leurs obligations quant à l'aménagement de leurs concessions respectives.**

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

- Informer, Former et sensibiliser les acteurs du secteur privé sur les Fonds Bleu et l'accès aux Fonds Bleu,
- Renforcer les capacités des acteurs de secteur privés dans la formulation des projets bancables à soumettre aux partenaires d'appui financier pour accéder aux Fonds Bleu
- Accompagner les acteurs du secteur privés dans la mise en œuvre de leurs activités une fois financés par les Fonds Bleu.
 - Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères – avec espace – maximum).

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères – avec espace – maximum).

II. Informations Générales

Contenu du projet (3/3)

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN

Les acteurs du secteurs privés contribueront au reboisement d'autant d'hectares des sols dégradés et déforestés par le reboisement des forets exploitées

- Impact sur les ODD

A travers ce projet, les forets dégradées seront réhabilitées et permettront le retour la, protection et la conservation des écosystèmes menacés de disparition à travers les provinces de la RDC

- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental notamment en matière d'Adaptation

Le projet contribue à la lutte contre le changement climatique par le reboisement des espaces dégradés enfin de maintenir la température à 2 degré celsius ; au retour et à la protection de la faune et de la flore terrestre après la réhabilitation de leurs habitats par le reboisement des espaces dégradés, ceci grâce à la réalisation de leurs activités sur leurs concessions.

- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)

Par ce projet, on identifiera de nouveaux acteurs dans le secteur d'exploitation forestière, les femmes participeront au même degré que les hommes lors de session de formation que dans l'exercice de leurs activités, et les acteurs du secteur privés auront des connaissances nécessaires sur les activités de l'exploitation forestière, sur la gestion durable des ressources naturelles, sur leurs droits et obligations par rapports aux autres acteurs de la vie nationale.

- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

Des nouveaux emplois seront créés par les acteurs du secteur privé après renforcement de leurs capacités, ils vont accroître leurs chiffre d'affaire, et d'autre vont se transformer des exploitants artisanal en exploitant industriel.

(1700 caractères – avec espace – maximum).

ANALYSE DU PROJET

1.Aspect Economique

Aspect économique	
Budget du projet	(en USD) 600.000 \$ USD
Génération de revenus	Est-ce que le projet génère du revenues? Non
Estimation des revenus	Sur combien d'années, avez-vous estimé les revenus? :3 ans Total des revenus sur cette période: _____ (en USD)
Estimation des coûts fixes (achat de matériel, location, les salaires etc.)	<p>Coût Fixe (en USD)</p> <p>Achat de matériel : 180000\$ soit 30% du budget</p> <p>Location du terrain :(5 salle de formation) : 72000\$ soit 12% du budget</p> <p>Salaires : 60000\$ soit 10% du budget</p> <p>Honoraires de conseillers (avocat, expert comptable...) : 90000\$ soit 15% du budget</p> <p>Coûts d'amortissements : 6000\$ soit 1% du budget</p> <p>Autres: pause café er pause repas des participants : 84000\$ soit 14% du budget</p>
	<p>Coût Variable (en USD)</p> <p>Achat de matières premières :30000\$ soit 5% du budget</p> <p>Taxe: 15000\$ soit 2,5%du budget</p> <p>Gaz, Essence, Eau : 3000\$ soit 0,5% du budget</p> <p>Autres : Fonctionnement du bureau de gestion du projet : 60000\$ soit 10% du budget</p>

ANALYSE DU PROJET

1.Aspect Economique

Aspect économique					
Budget du projet	(en USD) 600.000 \$ USD				
Génération de revenus	Est-ce que le projet génère du revenues? Non				
Estimation des revenus	Sur combien d'années, avez-vous estimé les revenus? :3 ans Total des revenus sur cette période: _____ (en USD)				
Estimation des coûts fixes (achat de matériel, location, les salaires etc.)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; vertical-align: top;">Coût Fixe (en USD)</td> <td> Achat de matériel : 180000\$ soit 30% du budget Location du terrain :(5 salle de formation) : 72000\$ soit 12% du budget Salaires : 60000\$ soit 10% du budget Honoraires de conseillers (avocat, expert comptable...) : 90000\$ soit 15% du budget Coûts d'amortissements : 6000\$ soit 1% du budget Autres: pause café er pause repas des participants : 84000\$ soit 14% du budget </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Coût Variable (en USD)</td> <td> Achat de matières premières :30000\$ soit 5% du budget Taxe: 15000\$ soit 2,5%du budget Gaz, Essence, Eau : 3000\$ soit 0,5% du budget Autres : Fonctionnement du bureau de gestion du projet : 60000\$ soit 10% du budget </td> </tr> </table>	Coût Fixe (en USD)	Achat de matériel : 180000\$ soit 30% du budget Location du terrain :(5 salle de formation) : 72000\$ soit 12% du budget Salaires : 60000\$ soit 10% du budget Honoraires de conseillers (avocat, expert comptable...) : 90000\$ soit 15% du budget Coûts d'amortissements : 6000\$ soit 1% du budget Autres: pause café er pause repas des participants : 84000\$ soit 14% du budget	Coût Variable (en USD)	Achat de matières premières :30000\$ soit 5% du budget Taxe: 15000\$ soit 2,5%du budget Gaz, Essence, Eau : 3000\$ soit 0,5% du budget Autres : Fonctionnement du bureau de gestion du projet : 60000\$ soit 10% du budget
	Coût Fixe (en USD)	Achat de matériel : 180000\$ soit 30% du budget Location du terrain :(5 salle de formation) : 72000\$ soit 12% du budget Salaires : 60000\$ soit 10% du budget Honoraires de conseillers (avocat, expert comptable...) : 90000\$ soit 15% du budget Coûts d'amortissements : 6000\$ soit 1% du budget Autres: pause café er pause repas des participants : 84000\$ soit 14% du budget			
Coût Variable (en USD)	Achat de matières premières :30000\$ soit 5% du budget Taxe: 15000\$ soit 2,5%du budget Gaz, Essence, Eau : 3000\$ soit 0,5% du budget Autres : Fonctionnement du bureau de gestion du projet : 60000\$ soit 10% du budget				

2. Aspect juridique

Aspect juridique		
Porteur de projet	Conformité légale, fiscale et administrative du porteur de projet	Est-ce que le porteur de projet est conforme avec les aspects légaux, fiscaux et administratives? <input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non
	Contrats clients	Est-ce que le porteur de projet possède des contrats commerciaux liés à son projet? <input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non Pour quel montant en USD?
Projet	Autorisations et permis	Est-ce que le projet possède l'ensemble des autorisations et des permis (constructions, inscription auprès du greffe etc....) afin de commencer le projet? <input type="checkbox"/> x Oui* <input type="checkbox"/> Non
	Autorisations environnementales	Est-ce que le projet possède les autorisations/certifications environnementales ? <input type="checkbox"/> x Oui* <input type="checkbox"/> Non

*Prière de fournir tous les justificatifs

1. Aspect opérationnel

Aspect opérationnel

Plan d'actions

Capacité Techniques pour exécuter le projet : Est-ce qu'un organigramme détaillé a été établi avec les CVs appropriés ?

x Oui* Non

Secrétaire Général

Coordonnateur des projets

Equipe des projets

Administration & Finances

Main d'œuvre locale

Est-ce que les études techniques préalables de faisabilité ont été réalisées?

Oui* Non

Les contacts avec les privés démontrent que ceux-ci ne participent presque pas aux activités de reboisement et de lutte contre le changement climatique pour des raisons ci-après :

-l'inaccessibilité aux fonds publics pour réaliser leurs plans d'aménagement, les faibles capacités de nombreux d'entre eux dans la préparation des dossiers pour accéder aux financements comme le fond bleu, et l'ignorance des textes légaux sur la gouvernance des ressources naturelles en RDC.

Est-ce qu'un planning d'exécution a été bien défini?

Oui* Non

Activités	Période de réalisation		Indicateur	Responsable
	An 1	An 2		
Préparation des modules de formation/sensibilisation	xxxxx	xxxx	Présence des modules	ADPAC./ONGD & consultants
Sélection des participants	xxxxxx	xxxx	Liste des participants sélection	ADPAC/ONGD & consultants
Organisation des modules de formation	xxxxxx	xxx	Listes de présences des participants disponibles	ADPAC/ONGD & consultants
Accompagner les privés dans la préparation des dossiers de financement	xxxxx	xxxx	Copies des dossiers	ADPAC/ONGD & consultants
Accompagner les acteurs privés dans la réalisation des activités de leurs projets		xxxx	Rapports d'activités	ADPAC/ONGD & consultants
Organiser les missions de suivi-évaluation des activités du projet	xxxxxxx	xxxx	Rapports d'activités	ADPAC/ONGD & consultants
Production et diffusion des rapports d'activités	xxxxxx	xxxxx	Copies des rapports	ADPAC/ONGD

Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire l'impact sociétal et environnemental du projet?

x Oui* Non

- les lois sur la gestion de l'environnement sont respectés par les acteurs privés
- les acteurs du secteur privés participent aux programmes sectoriels sur le développement de l'économie bleu ;
- les membres du secteur privé sont capables de rédiger , de produire et de soumettre des projets bancables pour accéder au fond bleu

2. Analyse des risques

Risques du projet		
Prière de décrire les risques des projets sur les aspects suivants		
Risques endogènes	Risque opérationnel	<p>Manqué de financement</p> <p>Conflit entre les parties prenantes</p> <p>Mesures d'atténuation</p> <ul style="list-style-type: none"> -mobiliser les sources internes et externes -mettre en place des contrats de collaboration entre les parties prenantes
	Risque économique	<p>Arret des travaux par les privés pendant le projet</p> <p>Mesure d'atténuation</p> <p>Planifier les activités ensemble entre ADPAC/ONGD et les participants</p>
	Risque juridique	<p>Absence des documents juridiques permettant les partenaires d'intervenir dans le projet</p> <p>Mesure d'atténuation :</p> <p>Disposer des documents juridiques</p>
	Risque financier	<p>Détournement des fonds destinés au projet</p> <p>Faible capacités de l'équipe de gestion sur la gestion financière</p> <p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Mettre en place des mesures de traçabilité, de transparence et de bonne gouvernance</p> <p>Renforcer les capacités des membres de l'équipe de gestion sur les techniques et outils de gestion financière</p>
Risques exogènes	Risque politique	<p>Trouble politique dans le pays</p> <p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> -participer au maintien de la paix dans le pays

	Risque naturel (incendie, inondation, glissement de terrain, érosion)	Difficultés de transport pour les acteurs en provinces
	Autres	